

LA « MOBILITE SCOLAIRE » DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL : ENONCIATION D'UN PROBLEME SOCIAL*

Nicolas DAUPHIN et Fábio D. WALTENBERG

Groupe interfacultaire de recherche sur les systèmes d'éducation et de formation
UCL

A la différence des systèmes scolaires en vigueur dans d'autres pays, la liberté du choix par les parents d'un établissement scolaire est un droit inscrit dans la Constitution belge. Or, depuis un certain nombre d'années, des chercheurs et des professionnels de l'éducation en Communauté française Wallonie-Bruxelles multiplient les interpellations concernant le développement de pratiques de familles changeant leur enfant d'établissement en cours de scolarité primaire.

La question de la mobilité scolaire, phénomène multiforme et s'inscrivant dans un contexte social d'accélération des flux, a mis en avant plusieurs faits, liés notamment à la situation de quasi-marché, à l'offre éducative des établissements et aux relations parents-écoles.

Dans l'approche quantitative¹, afin de parvenir à rendre compte de la nature multidimensionnelle du phénomène, nous avons construit toute une série d'indicateurs : taux de départs, d'arrivées, de rotation, de gonflement etc. Outre la description de l'ampleur du phénomène, la finalité était de déterminer les effets de certaines caractéristiques des élèves et des établissements scolaires ou encore des effets plus contextuels imputables à l'arrondissement où intervient le changement, sur la probabilité de mobilité scolaire.

Les *principaux déterminants* regroupent des caractéristiques liées à : (i) l'élève : le retard accumulé, (ii) l'école : la taille de l'implantation, (iii) un « événement-clé » d'origine extra-scolaire : le changement de résidence, et (iv) un « événement-clé » d'origine scolaire : le redoublement.

Les *principales conclusions* de l'analyse quantitative sont les suivantes :

- la mobilité s'est accrue en 10 ans. Le taux de départ moyen², par exemple, a augmenté de 7,1% (en 1991) à 10,6% (en 2001) ;
- l'idéal de pédagogie par cycle est confronté à une réalité très instable, instabilité qui s'atteste, par exemple, par un taux de rotation moyen³ de 20% ;
- l'appartenance aux différents réseaux ne joue pas un rôle essentiel ;

* Recherche effectuée dans le cadre d'un financement par le Cabinet du Ministre de l'Enfance, chargé de l'Enseignement fondamental, Jean-Marc Nollet. Le projet a porté sur le phénomène de la mobilité scolaire dans l'enseignement fondamental de la Communauté française Wallonie-Bruxelles.

¹ Le lecteur intéressé trouvera une présentation plus détaillée de ce volet de la recherche en : Vandenberghe, V. & Waltenberg F.D. (2002). « Etat de lieux de la mobilité des élèves en cours de scolarité primaire en Communauté française Wallonie - Bruxelles. Une analyse économique et quantitative. » *Cahier du GIRSEF, n° 14*. A paraître prochainement.

² Le taux de départ est calculé par la division du nombre d'élèves ayant quitté un établissement scolaire donné par le nombre total d'élèves de ce même établissement.

³ Le taux de rotation est calculé par la somme des départs et d'arrivées d'un établissement scolaire donné divisée par le nombre total d'élèves.

- la mobilité est plus importante en début qu'en fin de scolarité primaire. C'est en 2^{ème} année qu'elle atteint le sommet. En 5^{ème} année, nous retrouvons le niveau le moins élevé ;
- les petits établissements (0-250 élèves) sont les plus atteints par la mobilité. Les grands établissements (400 élèves ou plus) sont les moins exposés au phénomène ;
- distribution inégale du phénomène selon les arrondissements et les établissements. Tous les indicateurs calculés présentent des fortes dispersions.

Cela étant, l'analyse quantitative ne nous permet pas de nous prononcer sur les effets « négatifs » ou « positifs » de la mobilité sur la trajectoire scolaire des élèves. Une telle analyse est hors de portée compte tenu de l'absence de données croisant mobilité et (i) trajectoire longue des élèves – scolaire, académique, socioprofessionnelle – ou (ii) réussite scolaire au terme d'épreuves standardisées.

Nous avons également approché la mobilité scolaire au travers d'un travail qualitatif⁴, dans lequel nous avons examiné systématiquement les liens entre la problématique de la mobilité scolaire et deux grands axes des transformations qui affectent le champ scolaire aujourd'hui : les enjeux liés au fonctionnement du système scolaire comme "quasi-marché", d'une part, et les questions touchant à la transformation des relations entre l'école et les parents, de l'autre.

L'essentiel du premier axe d'analyse a été de montrer que les marges de manœuvre inégales des familles et des établissements en termes de position sur le quasi-marché scolaire avaient un impact important sur la façon dont la mobilité allait se jouer dans des contextes socialement et scolairement différenciés. Tous les établissements ne sont pas égaux face aux défis du quasi-marché scolaire (sur-inscription ; taille ; population homogène ou non, etc...), et la marge de manœuvre dont ils disposent pour gérer la mobilité ou la stabilité de leur population scolaire varie en fonction de cette position. D'autre part, tous les parents ne sont pas également informés et dotés culturellement et socialement pour jouer un rôle de "consommateur averti" par rapport à la scolarité de leurs enfants. Les inégalités socioéconomiques et socioculturelles continuent de séparer les populations et permettent également de contextualiser certaines formes de mobilité "active" ou "subie".

Cette contextualisation sociologique nous a permis de dépasser une analyse courante de la mobilité scolaire en termes "d'ajustement", qui tend à donner l'image assez idéale d'un système qui s'ajusterait automatiquement et « naturellement » vers un équilibre. Si la mobilité peut avoir des effets positifs au plan des choix individuels d'une famille ou d'un élève, elle est également, d'un point de vue plus méso ou macro, productrice d'effets de systèmes, et notamment l'accentuation de formes de relégation et de ségrégation scolaire liée à la mobilité.

L'autre versant de notre hypothèse relie plutôt la mobilité scolaire à la qualité des relations que l'établissement ou que l'équipe éducative parvient à construire avec les parents. Au plus ces relations sont tendues et instables, au plus la mobilité semble augmenter. Ces relations sont aujourd'hui particulièrement difficiles à construire dans la mesure où le consensus implicite autour d'un modèle éducatif a volé en éclats et a cédé le pas à une pluralité de modèles scolaires. Au-delà des rares cas où l'existence d'une communauté scolaire permet d'asseoir un accord éducatif "substantiel", la plupart des établissements doivent aujourd'hui inventer des dispositifs pour gérer la pluralité des points de vue et jeter ainsi les bases "procédurales" d'une relation parents-école constructive. De ce fait, la résolution des tensions scolaires entre acteurs tend de plus en plus à se dérouler sous des modalités négociées mettant en scène une pluralité d'acteurs concernés (parent, enseignant, directeur) et mobilisant des logiques d'action multiples. A cet

⁴ Travail qualitatif effectué dans 6 établissements avec entretiens semi-directifs auprès de différents acteurs (directeurs, enseignants, parents, inspecteurs, CPMS).

égard, le rôle d'une minorité active de parents "relais" ou encore la capacité d'un directeur à jouer un rôle d'interface semblent importants. Ces nouveaux dispositifs exigent des acteurs des compétences relationnelles et réflexives nouvelles auxquelles ils ne sont pas toujours préparés. Certains établissements ne parviennent donc pas à stabiliser de telles procédures. Notre analyse souligne que les possibilités de tensions se trouvent exacerbées dans la mesure où les modèles sont multiples et que les possibilités d'accords nécessitent beaucoup plus de travail et de compromis qu'autrefois.

Bibliographie

Ball S., Bowe R. and Gewirtz S., (1995) « Circuits of schooling : a sociological exploration of parental choice of school in social class contexts », *The sociological board of the sociological Review*, 52-77

Broccolichi S. et van Zanten A.(2000), "School competition and pupil flight in the urban periphery", in *Journal Education Policy*, vol.15, n°1, 51-60

Cattonar B.(2001), « Les identités professionnelles enseignantes. Ebauche d'un cadre d'analyse. », *Cahiers du Girsef*, n°10

Delvaux, B. & Vandenberghe, V. (1992), *Radioscopie de l'enseignement en Communauté Française de Belgique*, Rapport au Ministre de l'Education, Communauté française de Belgique, Bruxelles.

Derouet J-L (1992), *Ecole et Justice*, Métailié, Paris.

Grisay A. & Lafontaine, D. (1992), *Le changement d'école: fausse solution, vrai piège*, mimeo, ULg.

Vandenberghe, V. (1998), L'enseignement en Communauté française de Belgique: un quasi-marché , *Reflets et Perspectives de la vie économiques*, Vol. 37, No 1, pp. 65-75.

Verhoeven M. (1997), *Les mutations de l'ordre scolaire. Régulation et socialisation dans quatre établissements contrastés*, Academia Bruylant.

Pour obtenir plus d'informations sur cette communication :

dauphin@anso.ucl.ac.be